

## Compte-rendu rencontre Cotravaux - Sarah El Haïry Lundi 4 janvier 2021

Présent.e.s : Matina Deligianni, Olivier Lenoir, Marco Paoli  
Sarah El Haïry, Pauline Caillat (directrice-adjointe du cabinet)

La Secrétaire d'État a ouvert l'échange (1h15 en tout) en demandant ce qu'elle peut faire pour ôter les freins à notre développement et pour « aller plus vite ».

Après une présentation du réseau, les membres du Bureau de Cotravaux ont rapidement concentré leur attention sur les chantiers, tant d'un point de vue pédagogique qu'organisationnel. Les deux interlocutrices ont semblé intéressées, avec des questions pertinentes notamment autour de l'encadrement, de la communication et de la recherche de participant.e.s (avec un long passage sur les jeunes dits en difficulté, de la PJJ aux migrant.e.s/réfugié.e.s), du rôle des collectivités, du lien avec les réseaux européens et internationaux.

Ils ont ensuite donné plusieurs exemples concrets de projets sur les territoires et souligné la « frilosité » de certains partenaires, notamment les petites communes en milieu rural, d'accueillir des projets à l'été 2020 et ce malgré le protocole sanitaire. Petite pique de rappel aussi sur la gestion et surtout la concertation chantiers, notamment pour souligner l'aspect interministériel.

Question posée : si on pose l'hypothèse que les jeunes seront nombreux à souhaiter reprendre le chemin de la mobilité / de l'engagement, serons-nous au RdV ?

Ils ont répondu que, compte tenu de notre fonctionnement en réseau avec des partenaires (locaux, internationaux) 2021 risquait de ressembler à 2020, peut-être un peu mieux si on voulait être optimistes.

Ils ont énuméré nos difficultés économiques, notamment l'effet de ciseaux entre la baisse du nombre de projets et des inscriptions et la hausse des coûts de réalisation des projets avec le double effet des achats de fournitures liées à la COVID et du contingentement du au protocole sanitaire.

Sur l'aspect économique, 3 éléments évoqués :

- Les dispositifs existants sont pour toutes les associations, y compris l'émission d'obligations (« vous avez tout à fait la taille »). Vérification faite, nous avons raison de considérer ces outils comme inadaptés car il faut avoir un niveau de produits d'exploitation de > 5M€ et la souscription minimum est de 1M€. Nous devrions recevoir un contact privilégié à la DJEPVA pour nous aider sur ce point ainsi que sur les fonds gérés par France Active.
- Les postes FONJEP sont également pour des salarié.e.s déjà en poste, pas seulement pour des créations d'emploi ou les jeunes.
- La loi de finances ayant été votée, il paraît difficile d'imaginer une augmentation des CPO. Ceci dit, nous avons évoqué la possibilité d'inclure les séjours spécifiques dans le fonds d'aide aux colonies et nos interlocutrices ont pris bonne note de notre besoin de financement supplémentaire en 2021 (70 000 €).

Mme El Haïry a également souligné qu'elle aimerait nous voir dans les réunions concernant la mobilité au niveau national et de partager avec ses services nos réflexions sur le sujet car une

directive volontariat sera à l'étude prochainement et devrait aboutir lors de la présidence française du conseil de l'UE (1<sup>er</sup> semestre 2022).

À la fin de la rencontre, la Secrétaire d'État a été invitée à visiter un projet à l'été prochain.

Depuis cette rencontre, un mail a été envoyé par Marco à Pauline Caillat pour signaler que l'information concernant le renforcement des fonds propres et notamment l'émission d'obligations associatives sur le site associations.gouv.fr semble conforter notre analyse sur le fait qu'au vu de notre taille de structure, nous sommes exclus de ce dispositif, mais que nous voulons bien son contact à la DJEPVA pour approfondir, clarifier ces points et nous accompagner le cas échéant. Nous n'avons pas encore reçu à ce jour de retour.

## **Annexe : Préparation de la rencontre**

### **Présentation Cotravaux**

#### **Matina / 10-15 minutes**

17 associations qui font vivre un lieu permanent d'échanges et de réflexions, de partage de pratiques et d'expériences, d'élaboration d'actions communes et de prises de positions, au niveau national, comme au niveau régional

Texte de positionnement commun : charte du travail volontaire

3 axes de travail :

1. Information / promotion de l'engagement volontaire, notamment à travers une campagne nationale
2. Animation du réseau / groupes de travail permanents
3. Représentation de ses membres (CNAJEP, Mouvement Associatif, France Volontaires...

2 missions permanentes :

- Missions volontariats : appuie le développement des projets de volontariat (service civique, corps européen de solidarité...) en favorisant les échanges sur le sens de ces engagements et leurs modalités
- Missions Observo : repère et recense les actions collectives, bénévoles et volontaires, ce qui permet de nourrir la réflexion des membres mais également des partenaires (DJEPVA, MAE, France Volontaires, OFAJ, OFQJ, COREMOB...), en dépassant la notion de dispositifs.

Dialogue permanent avec la DJEPVA, qui anime une approche interministérielle de soutien à l'activité principale chantiers internationaux de bénévoles. Sont présents aux concertations, nationale et régionales, les représentants :

- du ministère de la culture
- du MAE
- de l'environnement
- de l'ANCT
- en région des collectivités (CR, CD...)

### **Présentation activité principale des associations membres**

#### **Olivier / 10-15 minutes**

Tout en organisant des projets très variés (solidarité, environnement, développement local, mobilité internationale, aide aux réfugiés, chantiers école / chantiers d'insertion...), notamment autour des volontariats (750 volontaires accueillis, 300 volontaires accompagnés à la mobilité à l'étranger), les associations membres se retrouvent notamment autour de la pédagogie des chantiers internationaux de bénévoles.

En France comme à l'étranger, un chantier réunit pour 2 ou 3 semaines (principalement l'été), un groupe de 10 à 30 bénévoles d'origines culturelles et géographiques différentes (même d'autres pays). Ensemble, ils réalisent un projet utile à la collectivité. Chaque groupe gère collectivement le travail, les loisirs, les repas, un budget, avec une part de responsabilité de chacun et chacune dans toutes les tâches.

Les domaines d'intervention des associations sont variés : restauration et mise en valeur du patrimoine (monumental ou petit patrimoine), fouilles archéologiques, protection de l'environnement et préservation d'espaces naturels, aménagements d'équipements, réhabilitation de l'habitat, animations culturelles ou sociales, projets de solidarité...

Des actions chantiers sont aussi organisées pendant l'année, sur une journée, en week-end, ou comme support à des formations d'animateurs.

### **Chiffres clés :**

#### **France**

750 à 800 projets organisés par an, 80% en milieu rural

8000 bénévoles accueillis, 60 % de France et 40% en provenance de 80 pays

1000 animateur.trice.s pour l'encadrement technique et vie de groupe

#### **Étranger**

2600 bénévoles partant de France vers 60 pays, ce qui permet une réciprocité des échanges internationaux

### **Nos difficultés, notamment économiques, suite à 2020**

#### **Marco / 10-15 minutes**

Trois niveaux de difficultés pour les membres qui se retrouvent également au niveau de Cotravaux

#### **Chantiers**

La saison chantiers a vu une **baisse en nombre de projet de 36 %**, la quasi-totalité des annulations est due aux craintes des partenaires locaux d'accueillir des groupes.

**Les projets maintenus (340 adultes et 90 ados)** ont pu accueillir essentiellement des participants français (- **90 % d'étrangers**) mais également **moins de participants par projet** pour permettre le respect du protocole sanitaire que nous avons proposé à la DJEPVA : cela implique des coûts supplémentaires pour le respect du protocole, un coût d'encadrement par participant en hausse mais surtout une **baisse importante des frais d'inscription des français en France**.

#### **Envois à l'étranger**

Environ 240 envois, soit - **90 %** par rapport à l'année précédente.

En tout, les restrictions sanitaires à l'accueil et l'impossibilité de se rendre à l'étranger ont généré des pertes sur les inscriptions estimées à ce jour à 300 000€.

**Indicateurs listés [pour les chantiers](#) par les associations :**

- Les annulations de séjours réservés
- Baisse des inscriptions :
  - -12% pour Club du Vieux Manoir)
  - Concordia : Participants en France :- 66,7% / vers étranger : - 84,4%
- Nombre de sessions / ou de journées réalisées // à celles prévues
  - CORAC : -20%
  - Pour NM : -17%
  - CJPCA : -12%
  - Concordia : -59% (chantiers)et -62% (journées chantiers)
- Taux de remplissage des séjours : CORAC indique 80% (contre 93% en 2019)
- Non recrutement d'emplois de vacataires : 12 à CJPCA (0,25 ETP)
- Baisse des ados (-50 ados à NM)
- Manque de volontaires internationaux

<b>En CHARGES</b>		
<b>Mesures de protection sanitaire &amp; petit équipement</b>	11.717 €	Pour CPCA = 4,36% du budget chantiers de jeunes
	6.000 €	CVM
	8.000 €	Concordia (sous-estimé)
Surcoûts d'encadrement (// nbre de j chantiers)	28.860€	Concordia
<b>En PRODUITS</b>		
Baisse des inscriptions	-15.000€	Neige et Merveilles
	-44.000€	Union REMPART
	-10.254€	CJPCA (- 9,2% des inscriptions)
	-128.454€	Concordia :
	- 10.243€ d'adhésions	En recettes = -57%

#### Répercussions sur d'autres activités :

- ✓ CJPCA : Annulations d'activités avec la PJJ, FEAM, QPV = - 30.000€ de ressources (- 6% du budget)
- ✓ CVM : activités propres, dont les bénéficiaires complètent les budgets chantiers = -130€ de recettes (visites, animations, locations de salles). Ces « centres de recette » basculent en « centres de coûts ».

Les activités complémentaires, notamment les formations professionnelles organisées par le réseau, ont également été impactées : seulement deux formations ont pu être organisées par le réseau sur l'année 2020, contre 4 à 6 pour une année « normale ».

Pour Cotravaux cela se traduira par un déficit sur l'année et des difficultés de trésorerie : un appel aux membres a été lancé et à terme nous pensons vendre notre local.

#### **Dispositifs de droit commun pas toujours mobilisables**

Si certains dispositifs ont pu être mobilisés courant 2020 (activité partielle), d'autres ne semblent pas être à la portée de nos associations (émission d'obligations rachetées par la banque des territoires) ou insuffisantes (compte tenu du mode de calcul, pour Cotravaux le PGE, obtenu, représente 10 600€, soit 2 semaines de couverture de charges).

**Nous pensons qu'un fonds spécifique pour soutenir les têtes de réseaux « chantiers » (éventuellement via les CPO) est indispensable pour affronter les défis de 2021.**